

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE (CAFERUIS)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Concevoir et piloter un projet de service dans le respect du cadre réglementaire et juridique imposés, manager une équipe de manière efficiente et enfin assurer la gestion administrative et budgétaire d'un établissement.

DUREE

400 heures de formation théorique
420 heures de formation pratique
(Des allègements sont possibles et abordés lors de l'entretien de sélection)

LE RYTHME DE LA FORMATION : DEUX POSSIBILITES

Option longue : septembre à février (3 jours consécutifs par mois)
Option courte : janvier à février (3 jours consécutifs par mois)

LES + DE LA FORMATION

- Accompagnement opérationnel
- Savoirs transposables et utilisables
- Actualisation des savoirs conformément à l'évolution du cadre réglementaire.

MODALITE D'ACCES A LA CERTIFICATION

- La présentation et soutenance d'un mémoire portant sur la conception et la conduite de projets
- La présentation d'un dossier technique en rapport avec l'activité professionnelle ou le lieu de stage
- Une étude de situation (oral) portant sur le management d'équipe
- Une étude de cas (écrit) portant sur la gestion administrative et budgétaire

PREREQUIS

Pour l'entrée en formation, les candidats justifient :

- soit d'un diplôme de travail social au moins de **niveau III**,
- soit d'un diplôme d'au moins de **niveau II**,
- soit d'un diplôme d'auxiliaire médical de **niveau III** et justifier d'une expérience professionnelle de **2 ans** (sauf cas particuliers),
- soit d'un diplôme correspondant à **deux ans d'études supérieures** et justifier d'une expérience professionnelle de **3 ans** dans les secteurs de l'action sociale ou médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement dans un établissement social ou médico-sociale ;
- soit d'un diplôme de travail social de **niveau IV** délivré par l'Etat et visé par l'article L.451-1 du code de l'action sociales et des familles, et justifier de **4 ans** d'expérience dans un établissement ou service social ou médico-social.



MOYENS POUR SUIVRE LA REALISATION DE L'ACTION

Émargement quotidien signé à la demi-journée.
Suivi post formation de 3 à 6 mois après la formation

SANCTION

Validation d'un certificat, de niveau II inscrit au RNCP n° 2514 et Eligible au CPF

EFFECTIF

Groupe de 12 à 15 stagiaires



PEDAGOGIE

Approche participative basée sur l'écoute, le partage et une pédagogie active.
« Apprendre en faisant »



LE + DE L'IRIS

Un accompagnement lors des premières expérimentations est proposé à l'issue de la formation.



INTERVENANT

Professionnels expérimentés en pédagogie et pratiquant quotidiennement les outils et techniques enseignés



COUT

7054 € financement OPCO, employeur ou autre organisme
4968 € financement personnel

CPF

Formation éligible

FORMATION EN INTERENTREPRISES DANS LES LOCAUX DE L'IRIS

Possibilité d'intra-entreprise
(Nous contacter)



PRESENTATION DE LA PROFESSION

Les responsables d'unité d'intervention sociale sont des professionnels de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale. Ils se situent à l'interface entre la direction et l'équipe, entre les différentes équipes, entre les équipes et les partenaires. Dans le cadre de leurs missions, ils sont amenés à assurer le pilotage d'actions et sont des pivots de relations inter partenariales. Ils jouent un rôle moteur au sein des établissements, des services pour la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins des usagers. Ils sont un élément essentiel de l'organisation. Responsables d'un service, leur mission consiste en l'encadrement d'une équipe, l'élaboration d'un projet de service respectant le droit des usagers et l'éthique de l'institution.

Ils sont les garants de la qualité et de la cohérence des actions menées en direction des usagers. Au niveau des salariés, ils remplissent un rôle de formation, de conseil et de dynamisation de l'équipe.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en domaine de compétences (DC) répartis comme suit :

DC 1 Conception et conduite de projets d'unité ou de service dans le cadre du projet institutionnel DC 6 Evaluation, développement de la qualité	DC 2 Expertise technique
DC 3 Management d'équipe DC 5 Communication, interface, gestion de partenariat	DC 4 Organisation du travail, gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service

POUR ALLER PLUS LOIN...

DEIS : (DIPLOME D'ETAT D'INGENIERIE SOCIALE), homologué au niveau I, atteste de compétences pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et d'intervention sociale. Il peut être obtenu par la voie de la formation ou par la VAE (validation des acquis de l'expérience)

CAFDES : (CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE), homologué au niveau I, atteste des compétences nécessaires pour orienter, élaborer et conduire l'action d'un ou plusieurs établissements ou services du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire. Il peut être obtenu par la voie de la formation ou par la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Vous avez besoin d'un aménagement de formation, contactez notre référent handicap
referent-handicap@institut-iris.fr

CONTACT INFORMATION INSCRIPTION

Tél. : 01.76.64.73.90
secretariat@institut-iris.fr
www.institut-iris.fr

Retrouvez-nous sur



Page 2 sur 2